

PROGRAMME D'ACCREDITATION DES LABORATOIRES D'ESSAIS ET D'ÉTALONNAGE (PAL)

Portée d'accréditation

Entité juridique accréditée :	INRS- Centre Armand Frappier Santé Biotechnologie
Nom de l'emplacement ou dénomination commerciale (s'il y a lieu) :	Laboratoire de contrôle du dopage
Nom de la personne-ressource :	Marie Leclerc
Adresse :	531 boulevard des Prairies Laval (Québec) H7V 1B7
Téléphone :	450-687-5010 poste 8851
Site Web :	https://inrs.ca/la-recherche/infrastructures-de-recherche/repertoire-des-infrastructures-de-recherche/laboratoire-de-contrôle-du-dopage/
Courriel :	marie.leclerc@inrs.ca

N° de dossier du CCN :	15563
Fournisseur de services :	BNQ-EL
N° du fournisseur de services :	28522-1
Norme(s) d'accréditation :	Standard international pour les laboratoires (SIL) ISO/IEC 17025:2017 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais
Domaines d'essai :	Biologie Chimie et physique
Accréditation initiale :	2001-09-26
Accréditation la plus récente :	2023-05-15
Accréditation valide jusqu'au :	2025-09-26

Ce laboratoire a également la capacité de mettre en œuvre un laboratoire temporaire.

Note: This scope of accreditation is also available in English as a document issued separately.

Remarque : La présente portée d'accréditation existe également en anglais. La version anglaise est publiée séparément.

PRODUITS ET SERVICES MÉDICAUX

Dépistage et confirmation des substances et méthodes interdites (contrôle du dopage sportif)

Portée Flexible :

<u>Code de la méthode</u>	<u>Classe de substance</u>	<u>Matrice</u>	<u>Principe analytique</u>	<u>Technique de préparation d'échantillon</u>
Procédure G001	Gravité spécifique	Urine	Réfractomètre	N/A
Procédure 04	S1. Agents Anabolisants	Urine, Sérum	GC-MS, LC-MS	Extraction liquide sur support solide (SLE), hydrolyse enzymatique, Extraction liquide-liquide (LLE), dérivation, hydrolyse chimique
	S3. Bêta-2-agonistes			
	S4.1. Inhibiteurs d'aromatase			
	S4.2. Anti-oestrogènes			
	S6. Stimulants			
	S7. Narcotiques			
	S8. Cannabinoïdes			
	M1. Méthodes interdites			
Procédure 09	S5. Succédanés de plasma	Urine	GC-MS, Immunoessai	Hydrolyse chimique, Dérivation

<u>Code de la méthode</u>	<u>Classe de substance</u>	<u>Matrice</u>	<u>Principe analytique</u>	<u>Technique de préparation d'échantillon</u>
Procédure 14	S1. Certains agents anabolisants	Urine	LC-MS, GC-MS	Dilute and shoot, Extraction liquide sur support solide (SLE), hydrolyse enzymatique, Extraction liquide-liquide (LLE), dérivation, Hydrolyse chimique,
	S2. Certains peptides			
	S3. Bêta-2-agonistes			
	S4. Certains modulateur hormonaux et métaboliques			
	S5. Diurétiques et agents masquants			
	S6. Stimulants			
	S7. Narcotiques			
	S8. Certains cannabimimétiques			
	S9. Glucocorticoïdes			
	M1, M2. Méthodes interdites			
	P1. Bêtabloquants			
	S0. Substance non approuvée			
	Drogues d'abus			
Facteurs impactant le profil stéroïdien				

<u>Code de la méthode</u>	<u>Classe de substance</u>	<u>Matrice</u>	<u>Principe analytique</u>	<u>Technique de préparation d'échantillon</u>
Procédure 17	S1. Agents anabolisants	Gouttes de sang séché (DBS)	LC-MS, GC-MS	Extraction liquide, dérivation
	S2. Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques			
	S3. Bêta-2-agonistes			
	S4. Modulateurs hormonaux et métaboliques			
	S5. Diurétiques et agents masquant			

PRODUITS ET SERVICES MÉDICAUX

Dépistage et confirmation des substances et méthodes interdites (contrôle du dopage sportif)

Portée Fixe :

Procédure 04	S1.1 Mesure des marqueurs du profil stéroïdien dans l'urine par GC-MS
Procédure 04	S1.1 Mesure des marqueurs du profil stéroïdien dans le sérum par LC-MS
Procédure 04	Détection de la présence des formes synthétiques des substances bannies dans l'urine par GC/C/IRMS.
Procédure 04	Confirmation quantitative des substances à seuil dans l'urine par GC-MS
Procédure 06	S2.1 Dépistage de la gonadotrophine humaine (hCG) et hormone lutéinisante (LH) dans l'urine par Immunoessai.
Procédure 07	S2.1.1 Dépistage des érythropoïétines recombinantes et analogues dans l'urine, le sérum et plasma par électrophorèse sur gel.
Procédure 10	M1 Mesure des paramètres sanguins dans le sang par analyseur hématologique
Procédure 11	M1 Détection de la transfusion sanguine homologue dans le sang par cytométrie de flux
Procédure 12	M1 Détection des HBOC dans le sérum et le plasma par électrophorèse sur gel
Procédure 13	S2.2.3 Dépistage de l'hormone de croissance et de ses biomarqueurs dans le sérum par immunoessai.
Procédure 14	Confirmation quantitative des substances à seuil dans l'urine par LC-MS
Procédure 15	S2.2.3 Détection des hormones peptidiques dans le sérum par LC-MS

Notes

La liste des méthodes et substances individuelles visées par l'accréditation est disponible sur demande pour la portée flexible.

ISO/IEC 17025:2017: Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais

Procédures XX: Méthodes internes du laboratoire

Le présent document fait partie du certificat d'accréditation délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des laboratoires titulaires de l'accréditation du CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Date de publication : 2024-02-14